

Mohamed Elhocine **BENISSAD**

**ECONOMIE  
DU DEVELOPPEMENT  
DE L'ALGERIE**

*SOUS-DEVELOPPEMENT ET SOCIALISME*



**ECONOMICA**

2324

Mohamed Ethocine BENISSAD

Professeur à l'Université d'Alger

# ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT DE L'ALGERIE (1962-78)

SOUS-DEVELOPPEMENT ET SOCIALISME 475



ECONOMICA

49, rue Harcourt, 75003 Paris

1975

8° R

86296

Mohamed Elhocine BENISSAD

Professeur à l'Université d'Alger

# ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT DE L'ALGERIE (1962-78)

SOUS-DEVELOPPEMENT ET SOCIALISME



ECONOMICA

49, rue Héricart, 75015 Paris  
1979

DL-27-11-1979-31396

ÉCONOMIE  
DU DÉVELOPPEMENT  
DE L'ALGÉRIE (1962-78)  
SOUS DÉVELOPPEMENT ET SOCIALISME



## INTRODUCTION

En Algérie, très explicitement économie et politique sont intimement liés. Dans une large mesure la stratégie algérienne de développement économique et social est une réaction, une réponse à la situation historique léguée en 1962 par le régime d'une colonie de peuplement. C'est pourquoi, il est utile de décrire rapidement les mécanismes de formation de l'économie coloniale algérienne et ses structures et de montrer comment s'élabore progressivement dès 1954 une pensée économique nationale orientée vers l'action et le développement économique et social indépendant.

### I. LA FORMATION DE L'ECONOMIE ALGERIENNE (1830-1962)

Les structures de l'économie algérienne coloniale sont le résultat d'un bouleversement violent et profond de la société algérienne précoloniale et de ses activités productives dont l'analyse divise les historiens. Mais ce bouleversement produit une économie moderne gérée par la population européenne à son profit et une économie traditionnelle, essentiellement agricole, qui permet la subsistance de la majorité de la population algérienne, indigène.

#### A. — *L'apparition de l'extraversion*

La plupart des historiens de l'Algérie s'accordent sur le fait que les structures économiques pré-coloniales se réduisent essentiellement à un secteur artisanal plus ou moins large selon les régions et à un secteur agricole à dimension remarquable. En effet, l'artisanat est concentré dans des villes comme Alger, Constantine, Médéa, Tlemcen, Béjaïa, etc... ; il est formé de métiers comme celui des orfèvres, des fabricants de tissus, des menuisiers, des

arquebusiers, des selliers, etc... La renommée des soieries d'Alger et des lainages de Tlemcen, par exemple, dépasse les frontières de leur région respective<sup>1</sup>. Ces métiers sont organisés (comme en France avant la libéralisation du commerce et de l'industrie en 1789) en corporations professionnelles dirigées par un artisan élu par ses pairs en fonction de son habileté, son art et son intégrité et agréé par le pouvoir politique ; il s'agit d'une personnalité dont les pouvoirs disciplinaires sont étendus dans le cadre de la corporation qui définit les règles d'accès au métier et les conditions de son exercice.

En dehors de ces centres urbains, l'artisanat est également développé et diversifié dans les massifs montagneux et notamment en Kabylie. Dans certaines zones de cette région, et particulièrement dans celle des Beni-Ouacif, des Beni-Yenni, et des Beni-Menguellett les conditions naturelles freinent l'activité agricole ; aussi à partir de ces trois « archs » ou groupes de village, se développe une activité tertiaire, commerciale fondée sur la circulation par colportage des produits de l'artisanat et de l'agriculture (comme l'huile d'olive). Cette activité commerciale donne elle-même naissance à des opérations financières : le prêt d'argent à intérêt<sup>2</sup>, voire même le prêt usuraire. Quant à l'agriculture, elle s'étend aussi bien dans le Tell que dans les zones de la steppe et du Sud. Alors que dans ces dernières, la population s'adonne surtout à l'élevage ovin et camelin à partir de la transhumance (printemps et été au Nord, automne et hiver au Sud), dans le Tell l'élevage ovin ou bovin (selon la pluviométrie de la région) coexiste avec une production agricole végétale. L'ensemble des terres agricoles alors utiles est soumis à un triple régime d'exploitation :

a) les domaines du beylik (regroupant les meilleures terres autour des garnisons turques, comme celle du Hamza<sup>3</sup> sont cultivées en recourant aux corvées imposées à des tribus autochtones hostiles ou aux services de khamès (métayers) ;

b) les terres que le beylik concède à des dignitaires du régime ou à des tribus qui font acte d'allégeance à son égard. Ces deux catégories de terres (les domaines de l'Etat et les domaines concédés) servent évidemment à asseoir et à consolider le pouvoir turc dans le pays ;

c) les terres collectives indivises appartenant soit à des familles comme en Kabylie, soit à des tribus comme sur les Hauts Plateaux.

L'agriculture pré-coloniale dégage un surplus qui a une double destination : d'abord le règlement des divers impôts (taxes sur le bétail, sur la récolte, sur la terre, sur la commercialisation) et

1. A. Nouschi, « Constantine à la veille de la conquête française », *Cahiers de Tunisie*, n° 1, 1955, pp. 380-382.

2. P. Boyer, *L'évolution de l'Algérie médiane de 1830 à 1956*, pp. 50-52.

3. Région actuelle de Bouira.

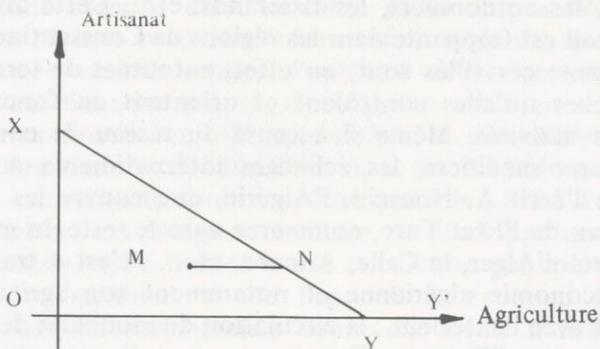
ensuite l'échange sur le marché, sur les souks. Ces derniers sont le résultat d'une division relative du travail entre les villes et les campagnes. C'est à la production de matières premières régionales qu'est liée l'activité de la petite industrie des villes : l'alfa des steppes sert à fabriquer des tapis, des paniers et des plateaux, le bois est partiellement destiné à la fabrication de matériaux de construction, de meubles, etc..., les peaux et les laines sont utilisées par les selliers, les cordonniers, les tisserands, etc... Cette division relative du travail est frappante dans les régions de Constantine, de Tlemcen et l'Alger ; ces villes sont, en effet, entourées de terroirs agricoles très riches qu'elles contrôlent et orientent en fonction de leurs propres activités. Même si, à cause du réseau de communications intérieures médiocre, les échanges internationaux sont modestes, comme l'écrit A. Nouschi, l'Algérie, que couvre les accords commerciaux de l'Etat Turc, commerce avec le reste du monde à partir des ports d'Alger, la Calle, Annaba, etc... ; c'est à travers ces ports que l'économie algérienne et notamment son agriculture, est en contact avec l'extérieur ; la circulation de monnaies de divers royaumes étrangers (Espagne, France, etc...) et d'une monnaie locale (le boudjou au XIXe siècle) facilite grandement les transactions commerciales. Il faut néanmoins souligner que dans certaines régions, comme la Kabylie, le surplus agricole est faible ce qui explique largement qu'il « n'a jamais été facile, comme le dit A. Prenant, au Bey de Constantine de se faire payer des contributions par la partie de la population dite cabails » et que l'artisanat n'y soit pas articulé sur le secteur agricole local, source de main d'œuvre à bon marché pour d'autres régions.

Ces structures économiques (et sociales) qui révèlent qu'en 1830 l'Algérie n'est ni plus pauvre, ni plus divisée, ni moins industrialisée que l'Espagne ou l'Italie<sup>1</sup> sont complètement bouleversées avec la colonisation française et l'effondrement rapide du pouvoir nominal (et surtout fiscal) turc et la colonisation française de peuplement. Malgré la résistance nationale qui s'organise dès 1830 avec Abd-El-Kader et qui connaît plusieurs sursauts avant 1954, les meilleures terres sont appropriées par le colonat, la structure de production agricole est changée, le régime de propriété collective se rétrécit significativement, les rapports de production capitalistes s'installent, l'artisanat tend à disparaître, le surplus de population active prend une échelle importante et secrète l'émigration et l'exil à l'étranger, etc... Dans cette optique, J.E. Lander a raison d'écrire que le déplacement de frontières vers l'Ouest n'est pas un phénomène propre aux Etats-Unis ; on le retrouve avec la colonisation de l'Afrique, de l'Australie, de la Sibérie, etc...<sup>2</sup> Le modèle de H. Myint,

1. *El Moudjahid*, 5 janvier 1961.

2. J.E. Lander, *International Economic History*, pp. 55-56.

qui prétend expliquer le processus de spécialisation des économies coloniales<sup>1</sup> permet de mieux comprendre le cheminement du remodelage de l'économie algérienne et la formation de son extraversion. Soit une économie du type de celle de l'Algérie pré-coloniale, ayant deux secteurs = A (artisanat) et F (agriculture). La frontière des possibilités de production (ici à coûts constants) serait, en situation de plein emploi, la droite XY du graphique ci-dessous<sup>2</sup>.



Comme il existe des excédents de travail (comme en Kabylie) et de terres, l'économie n'atteint pas la frontière de ses possibilités de production XY ; mettons donc que la production se fait au point M. Comme les économies européennes possèdent alors un secteur manufacturier à plus haute productivité, l'ouverture de l'Algérie au commerce extérieur moderne va permettre au secteur agricole d'obtenir un taux d'échange supérieur pour les biens industriels importés (du même type que ceux de l'artisanat local). Une unité de bien agricole algérien F s'échange contre une quantité de biens manufacturés A importés supérieure à celle obtenue en situation d'autarcie. Dans un premier temps, l'économie accroît sa production exportable de biens agricoles sans affecter la production du secteur artisanal. Sur le graphique, le point de production se déplace de M vers N, situé sur la droite des possibilités de production : le commerce international fournit donc à l'économie traditionnelle l'opportunité de vendre le surplus de facteurs de production (travail et terre) et nous pas d'opérer un déplacement inter-sectoriel de ces facteurs comme dans la théorie orthodoxe des coûts comparés. Mais dans une phase ultérieure l'impact du commerce extérieur sur l'économie algérienne se modifie de façon brutale : le secteur artisanal, ne pouvant faire face à la concurrence des produits manufacturés importés, tend à disparaître et ses facteurs de production

1. H. Myint, « The Classical Theory of International Trade and the Underdeveloped Countries », *Economic Journal*, vol. 68.

2. R. Findlay, *Trade and Specialization*, pp. 71-74.

se déplacent vers le secteur agricole ; cette opération destructive de la production manufacturée locale est facilitée par l'assimilation de l'Algérie à l'espace douanier français.

Avec la croissance de la demande internationale de produits agricoles algériens et la formation de latifundios sur les meilleures terres, la droite XY est déplacée vers la droite car le surplus de terre (assainissement des terres marécageuses, introduction de cultures nouvelles et mercantiles, etc...) rend possible l'extension de la production des biens alimentaires F à coût constant ou décroissant. Finalement l'économie atteint le point Y' où l'excédent potentiel de terre est employé. La re-structuration rurale, la nouvelle distribution de la propriété foncière et l'introduction accrue de techniques agraires *labor-saving* font que toute augmentation additionnelle de population en Algérie, implique une production industrielle locale ; comme cette condition n'est pas remplie, le modèle de l'offre illimitée de main d'œuvre et de pénurie de terre de A. Lewis surgit en Algérie dès le dernier quart du XIXe siècle.

### B. — La croissance de l'économie coloniale

Jusqu'à la dislocation de l'économie mondiale qui caractérise la période 1939-45, la croissance des exportations agricoles est le moteur de l'accroissement du revenu en Algérie. Les produits du sous-sol et surtout le vin jouent dans l'évolution de l'économie algérienne le même rôle que le coton en Egypte ou le café et le sucre au Brésil. Le secteur d'exportation est contrôlé par l'agriculture coloniale au sein de laquelle un processus de forte concentration de la propriété foncière apparaît dans la décennie 1920 ; cette concentration entraîne dans la phase de prospérité du secteur externe, un impact régressif sur la répartition du revenu national algérien sans grande signification pour la diversification de la structure de l'économie. Cette concentration s'accompagne d'une extension anarchique des plantations viticoles qui véhicule la surproduction, la crise du vin attendue, anticipée ; « à mesure que la menace se précise les plantations se précipitent ; la peur de l'interdiction joue le rôle de stimulant. Chacun se hâte de profiter de la liberté de planter qui lui reste encore avant qu'il ne soit trop tard<sup>1</sup> » ; alors qu'en 1929, les terres viticoles couvrent 226 499 hectares, cette surface atteint 399 447 hectares en 1935, en dépit de l'application des lois de 1931 et de 1933 imposant des limitations aux plantations viticoles et même des arrachages de plants. Parallèlement au secteur d'exploitation moderne *labor-saving*, il y a un

1. J. Michau, « L'avenir de la viticulture algérienne », *Revue Economique*, 1953, p. 718.

secteur agricole de subsistance, relativement clos et de faible productivité, créant des surplus agricoles peu importants pour le marché. Ce dualisme de secteurs n'entretenant ni des relations de concurrence, ni des relations de complémentarité sur le marché des biens en Algérie, persistera à tel point qu'en 1959 encore « la symbiose est plus grande entre l'économie de la France et le secteur moderne de l'Algérie qu'entre ce dernier et l'économie du bled algérien »<sup>1</sup>. Une division claire existe entre les deux secteurs faisant du secteur d'exportation à productivité élevée, une enclave au milieu d'une économie attardée. La notion du dualisme utilisée depuis Boeke ne doit pas inciter à penser que la portion traditionnelle de l'agriculture algérienne est détachée du reste de l'économie ; le secteur traditionnel alimente le secteur moderne en main d'œuvre et en produits agricoles à bon marché (le quintal d'alfa, par exemple n'est payé que 1,5 franc à la paysannerie algérienne avant 1962) tandis que le secteur moderne (commercial notamment) offre des biens industriels d'importation onéreux à l'ensemble de l'économie. L'échange inégal est, en Algérie, la règle dans les relations entre le secteur traditionnel agricole et les autres secteurs. Dans cette économie dualiste, la performance des exportations constitue un plafond au taux de croissance et leurs fluctuations est une source d'instabilité pour le revenu national. Il faut rappeler que dans les pays sous-développés, où le problème de la capacité d'importation se pose gravement, le taux d'accroissement du revenu national doit, selon D. Seers être inférieur à celui des exportations<sup>2</sup>, dans un monde où l'équilibre externe est un objectif quasi-naturel et le régime d'étalon-or reste encore en vigueur. Par contre dans l'économie algérienne coloniale prolongement d'une importante métropole industrielle et monétaire, l'équilibre extérieur n'est pas un but important puisque la monnaie qui y a cours est le franc ; dans ce contexte la question de l'équilibre externe n'a même pas de sens.

Ce modèle fonctionne pendant la période de libre échange et de régime d'étalon-or en France et dans le monde ; sous ce régime, il ne peut théoriquement y avoir de pénurie de change car le système de production est censé s'ajuster aux conditions des relations avec l'extérieur au moyen de la flexibilité des prix. L'étalon-or a pour conséquence immédiate de resserrer la dépendance externe de l'économie coloniale algérienne et de l'associer étroitement à la conjoncture économique française et mondiale. En pratique, ce régime est respecté en France et dans ses colonies, où l'émission de monnaie dans la période est toujours dépendante de l'encaisse métallique de la Banque de France. *Grosso-modo*, on peut faire deux remarques à propos de ce modèle :

1. *Plan de Constantine*, 1959-63.

2. M.E. Bénissad, *Théories et politiques de développement économique*. pp. 15-40.

— la contrainte de croissance du revenu plus faible que celle des exportations, démontrée par D. Seers<sup>1</sup> est socialement insupportable à long terme. Dès lors que les exportations se développent à un rythme très lent, la conséquence pour le revenu global est une quasi-stagnation de l'économie comme celle de l'Algérie qui continue à supporter le poids d'une démographie redoutable et d'une inégalité très forte de la richesse et des revenus. Cependant, la pression de l'équilibre extérieur peut être écartée dans deux cas : lorsque l'endettement extérieur est possible ou bien lorsque l'économie sous-développée appartient à une union monétaire, comme c'est le cas de l'Algérie coloniale. Par ailleurs, lorsque cette économie bénéficie d'un exécutoire auprès de sa métropole pour ses excédents de main d'œuvre, il est évident que la pression du chômage est quelque peu allégée ; en Algérie l'émigration se développe à partir de la suppression en 1913 du permis de voyage et de l'encouragement en France dès 1916 de l'utilisation des « travailleurs coloniaux » justifiée par l'état de guerre ; les sorties nettes de travailleurs algériens à destination de la France dans la période 1914-1918 se sont montées à 57 264 personnes ;

— l'accroissement du revenu à la suite d'une hausse des exportations ne signifie pas développement économique, comme l'a si bien défini le professeur F. Perroux. Cet accroissement engendre des exportations de capitaux et une hausse du volume des importations (notamment de biens de consommation durables) découlant de la répartition inégale du revenu national que ne corrige nullement la prospérité du secteur externe. Bien souvent, l'expansion des exportations primaires crée une illusion de développement économique qui rend superflue une diversification de la structure productive ; quand l'industrie manufacturière apparaît dans ce cas, elle se limite aux activités étroitement liées au secteur d'exportation (filature de coton en Egypte, industrie du vin en Algérie, etc...) et ne prépare pas l'économie à un retournement de conjoncture internationale. Ceci explique la gravité de la grande dépression en Algérie.

Ces inconvénients inhérents au développement par les exportations primaires ajoutés après 1929 à la chute drastique et au maintien à de bas niveaux de la capacité d'importation de nombreuses économies sous-développées (Chili, Argentine, etc...) y déterminent une industrialisation remplaçant l'offre d'importation antérieure de biens manufacturés pour une composition des exportations inchangée. En Algérie, ce type d'industrialisation ne voit pas le jour parce que les conditions de mise en œuvre du modèle de

1. D. Seers, « A Theory of Inflation and Growth in Underdeveloped Economies based on the Experience of Latin America », *Oxford Economic Papers*, juin 1962, pp. 175-189.

substitution d'importation n'y sont pas réunies. Ces conditions sont les suivantes :

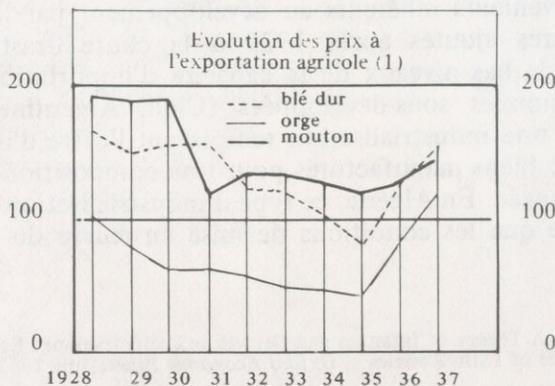
- l'apparition de tensions inflationnistes violentes pouvant attirer les investissements industriels par l'élévation de l'efficacité marginale du capital ;
- le rétrécissement de la capacité d'importation qui a formé une incitation à l'industrialisation, au Brésil, en Egypte, etc... ;
- l'existence d'un système protectionniste délibéré (contrôle des changes, tarifs douaniers, etc...) ou spontané (dévaluation par exemple) visant à limiter ou prohibant l'entrée de certains biens étrangers sur le marché algérien.

En Algérie, ces trois stimulants de l'industrialisation spontanée sont absents pendant la Grande Dépression. Au niveau des prix, les liens étroits entre la France et l'Algérie engendrent un cycle identique impulsé de manière « asymétrique », inégale de la France. Or, en France la période 1929-39 se caractérise par la déflation. Malgré les politiques de lutte contre la surproduction du vin et du blé (arrachages obligatoires de vignoble dans certaines conditions, limitation des plantations de vignoble et des cultures du blé, blocage des prix, etc...) la politique financière reste relativement orthodoxe ; alors que le budget ordinaire, de fonctionnement gonfle lentement entre 1929 et 1937, le budget d'équipement<sup>1</sup> accuse, malgré des fluctuations, un mouvement à la baisse : en 1937 il se monte à 373,6 millions de francs alors qu'il est de 455,1 millions en 1929. Malgré l'anarchie qui les caractérise les prix intérieurs ont tendance à chuter ; le prix du quintal de blé par exemple accuse à Constantine<sup>2</sup> le mouvement ci-dessous :

1930	1931	1932	1933	1934
160	150	103	120	90

A l'exportation, l'Algérie enregistre également un déclin des prix :

Evolution des prix à l'exportation agricole<sup>3</sup>



1. I. Blanchard, *Le problème algérien*, pp. 68-69.  
 2. A. Rezig, *La reproduction du capital agraire en Algérie dans les années 1920*, (Thèse de doctorat), p. 319.  
 3. *Plan de Constantine*, p. 14.

L'évolution parallèle du système des prix en France et en Algérie dans la période 1930-1945 explique qu'au lendemain de la guerre dans l'organisation de la zone-franc la parité de change entre le franc métropolitain et le franc algérien est maintenue alors qu'il y a rupture de parité entre le franc métropolitain et les monnaies des autres colonies d'Afrique noire et du Pacifique.

Quant au déclin de la capacité d'importation, il n'a de signification que dans les économies possédant une gestion autonome de la monnaie et des finances internationales ; ceci n'est pas le cas de l'Algérie. Colonie française, ses besoins d'importation (en biens de consommation essentiellement) sont couverts par la métropole ou sa périphérie du reste de la Zone franc, c'est-à-dire par un ensemble à structure de production diversifiée et à relations préférentielles ; lorsque la colonie importe des biens de régions situées en dehors de l'Union Française, les paiements s'effectuent directement sur les réserves de change de l'ensemble de la Zone franc.

Enfin, le système protectionniste est inconcevable en Algérie, étant donné la nature de ses relations avec la France : la protection directe ou indirecte par la dévaluation de 1936, est exercée vis-à-vis des régions situées hors de la Zone franc mais cela ne suffit pas à stimuler l'industrialisation car l'Algérie reste une région économiquement attardée dans un espace régi par des relations inégales. Plus exactement « l'Algérie est pour l'industrie française une cliente qu'en ce temps de protectionnisme outrancier cette industrie a de la chance de trouver »<sup>1</sup> ; dans la branche automobile la colonie constitue un marché non négligeable pour la métropole : en 1927, il y a en Algérie 1 véhicule (d'origine métropolitaine quasi-exclusivement) pour 30 européens alors qu'en France, il n'y a qu'un véhicule pour 70 habitants<sup>2</sup>. Dans une large mesure l'Union douanière (ainsi que l'Union monétaire) sont en partie à l'origine de l'absence de tensions inflationnistes, de pénuries en Algérie dans les années 1930 ; mais cette ouverture, couplée à l'extraversion, est également responsable de la baisse du revenu et du niveau de l'emploi en Algérie. La production de minerai de fer passe de 2 232 000 tonnes en 1930 à 467 000 tonnes en 1932 et celle des phosphates de 847 000 tonnes en 1930 à 531 000 tonnes en 1936<sup>3</sup> ; un rapport du 28 août 1931 du maire de Tébessa signale que les grandes exploitations minières ont licencié une grande partie de leur personnel ne conservant que les techniciens d'entretien des installations et que l'Etat a renvoyé les travailleurs temporaires des chemins de fer<sup>4</sup>.

1. *Afrique française*, 1930, p. 265.

2. *Afrique française*, 1927, p. 299.

3. Les productions de minerai de fer et de phosphate ne retrouveront leur niveau de 1930 qu'en 1937 et 1951 respectivement (voir *Plan de Constantine*, p. 16).

4. A. Nouschi, *La naissance du nationalisme algérien*, p. 42.

A propos des salaires agricoles, à Bordj Menaël et Djemaa-Sarridj (en Kabylie), A. Camus écrit en 1939 dans *Alger Républicain* : « On m'avait prévenu que les salaires étaient insuffisants. Je ne savais pas qu'ils étaient insultants. On m'avait dit que la journée de travail excédait la durée légale. J'ignorais qu'elle n'était pas loin du double. » La Grande Dépression est l'occasion d'une spéculation foncière à grande échelle ; en effet « vers 1930, la récolte fut nulle, il y en a qui sont morts de faim, c'est le moment où les commerçants, les mercantis achètent toutes les terres pour rien »<sup>1</sup>. Le journal *La Dépêche d'Alger* du 23 janvier relève qu'il « est des endroits où l'on a saisi et vendu les trois chèvres et l'âne qui leur (les indigènes) restaient pour régler le fisc ». Les Sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP) conçues pour aider l'agriculture traditionnelle n'ont pas, en fait, la capacité d'apporter le secours nécessaire à la petite paysannerie ; cette dernière, dans la conjoncture de récession économique, subit l'expropriation et une paupérisation accrue ; la propriété terrienne se concentre de plus en plus : dans le secteur agricole colonial les domaines de plus de 100 hectares représentent 79 % en 1940 (contre 74 % en 1930) de la superficie du secteur agricole colonial qui bénéficie en 1932 d'une consolidation des dettes bancaires ; une tendance analogue est à enregistrer dans le secteur agricole autochtone ; en termes globaux il y a même une dépossession supplémentaire<sup>2</sup> des algériens : alors que ces derniers achètent 192 232 hectares aux européens, ils leur cèdent, par contre, 314 807 hectares entre 1928 et 1937. Ces problèmes sociaux locaux sont aggravés par un retour important d'émigrés algériens induit par la crise économique en France : 15 350 en 1930-31, 3 341 en 1934 et 10 259 en 1938-39. L'extraversion et l'ouverture de l'économie coloniale facilitent grandement la transmission internationale de la Grande Dépression et l'importation du chômage.

Néanmoins, en dépit du refus du protectionnisme, une rupture intervient entre l'Algérie et ses principaux clients pendant la seconde guerre mondiale. De 1940 à 1943, elle n'entretient pas de relation avec la Grande-Bretagne, son deuxième client. De 1943 à 1945, elle est coupée de la France. Le niveau de production dans les branches d'exportation décline fortement comme l'indique le tableau<sup>3</sup> ci-dessous :

1. A. Launay, *Paysans algériens*, p. 229.

2. A. Benachenhou, *La formation du sous-développement en Algérie*, pp. 319 et s.

3. *Plan de Constantine*, p. 15.

Produit	1939	creux 1939-45	1950
Minerai de fer (tonnes)	2 940 000	184 000	2 570 000
Blé (quintaux)	12 000 000	2 450 000	10 600 000
Phosphates (tonnes)	530 000	77 000	685 000
Vin (hectolitres)	17 900 000	6 600 000	14 200 000
Ovin (têtes)	6 400 000	2 800 000	4 500 000

La guerre est donc une cause d'isolement de fait de l'Algérie. Ce dernier va induire des pénuries et l'inflation. Entre 1939 et 1945, les prix officiels des denrées alimentaires évoluent comme suit :

	Prix unitaire en francs	
	1939	1945
Pain	3,10	8,55
Huile	6	35,25
Viande	15,30	98,15
Sucre	5,60	10,90

Ce tableau ne rend d'ailleurs pas compte du mouvement effectif des prix sur les nombreux marchés parallèles que la pénurie de guerre engendre en Algérie comme en France. Cette situation encourage la substitution d'importation. Elle va apparaître timide dans le domaine industriel tandis que l'agriculture d'exportation continue à se reconvertir en partie vers la production d'agrumes qui permettra de procurer à bon compte à la population française les vitamines C hivernales plus indispensables que le vin. En même temps des investissements sont effectués dans l'industrie métallurgique et mécanique (articles de ménage, wagons, etc...), l'industrie chimique (corps gras), l'industrie des matériaux de construction privée, etc... tandis que le déclin des exploitations agricoles traditionnelles pousse l'agriculteur à investir dans les productions vivrières de haute valeur commerciale. De 1945 à 1962, les investissements industriels, géographiquement concentrés à Alger, Oran, Constantine et Annaba, continuent à s'opérer en Algérie mais ils influent peu sur la structure productive de l'économie coloniale. Ils se dirigent moins vers les activités de base, comme pendant la guerre, que vers l'industrie légère (filatures, jus de fruits, etc...). Ces efforts sont sensibles surtout avec les programmes d'équipement réalisés de 1950 à 1958 ; dans cette période les investissements publics passent de 55 milliards à 114 milliards de

francs de 1958<sup>1</sup>. La production industrielle s'élève de 66 % dans la période.

Indice de la production industrielle

	1950	1954	1958
Indice global	100	120	166
Energie et transformation	100	133	185
Bâtiment	100	115	114

Comme dans la même période, il y a un développement extraordinaire du secteur du pétrole, il faut en déduire que l'impact de ces efforts sur la diversification de la structure économique est réduit. C'est que la colonie constitue toujours un débouché important pour l'industrie métropolitaine. Ce qui est traditionnellement enseigné sur la finalité et la portée des relations entre la Grande-Bretagne et l'Inde a toujours été vrai aussi pour les relations entre la France et l'Afrique du Nord confirmant la déclaration de Jules Ferry : « l'expansion coloniale c'est pour les pays voués par la nature même de leur industrie à une grande exportation comme la nôtre la question même des débouchés ». A l'aube de l'indépendance, la composition de la production est encore dominée par l'agriculture et les services qui représentent 73 % de la production globale. Le secteur agricole est contrôlé par quelques grandes familles (Borgeaud, Germain, etc...) et compagnies (les Vignobles de Méditerranée, les Fermes du Chéloff, la Compagnie Genevoise, etc...) européennes ; dans ces campagnes, le poids des banques d'affaires (Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Indochine, etc...) n'est nullement négligeable. Ces dernières ont également des intérêts importants dans l'industrie de l'extraction : la Banque de l'Union Parisienne et le groupe Rotschild, par exemple, participent à l'exploitation des mines de fer de Ouenza, Béni-Saf et Moktal-El-Hedid<sup>2</sup>. Au sein de la production manufacturée seuls 20 % constituent un *output* d'industries industrialisantes au sens de G. Destanne de Bernis : les ciments de la Société Lafarge, la Société Algérienne des Produits Chimiques et d'Engrais contrôlée par Saint-Gobain et la Banque de l'Union Parisienne, etc... Par contre l'industrie alimentaire liée à la simple transformation des produits du secteur agricole accapare près de 45 % de l'ensemble de la production secondaire. Au niveau de l'agriculture comme de l'industrie, la complémentarité de la France et de l'Algérie, est la règle

1. Ces données incorporent des investissements liés à l'effort de guerre.

2. *El Moudjahid*, 29 août 1961.

au double niveau du marché des marchandises et du marché du travail. Ce système profite essentiellement à une minorité de la population (colons, commerçants en gros, fonctionnaires) qui s'intègre par une demande de luxe, en diversification croissante, à l'économie capitaliste qui devient de plus en plus fatale à ce qui survit de l'artisanat local ; les seuls postes alimentation et habillement représentant environ 40 % du total des importations en 1959. Par contre la majeure partie de la population, vivant de l'agriculture de subsistance ou des services, tend à être marginalisée ; c'est la période où l'émigration vers la France s'accélère et devient considérable, le nombre d'Algériens employés en France passe de 93 068 à 194 271 de 1950 à 1960 tandis que la part relative des ouvriers qualifiés au sein de la population émigrée est la même (5 %) en 1948 et en 1958-62. La dépendance de la colonie à l'égard de sa métropole est telle à cette époque que pour certains auteurs « sans la France l'économie algérienne ne peut pas vivre »<sup>1</sup>. Bien qu'au même moment surgit une volonté d'industrialiser l'Algérie selon ses avantages comparés statiques (tels que les conçoivent les protagonistes actuels de la zone de coopération), le protectionnisme est rejeté de la politique économique ; le Plan de Constantine (1959-1963) continue à faire confiance aux mécanismes du marché et aux stimulants indirects à l'investissement. Plus concrètement, il est loin de remettre en cause la complémentarité des économies française et algérienne ; à ce propos M. Vicaire, directeur de la Société Bônoise de Sidérurgie déclare : « le Plan de Constantine n'est qu'une partie du plan français... l'aciérie de Bône n'est qu'une annexe de la sidérurgie française »<sup>2</sup>.

## II. L'IDEOLOGIE DU DEVELOPPEMENT EN ALGERIE

Après la deuxième guerre mondiale, c'est surtout dès le déclenchement du processus de libération nationale en 1954 que s'élabore une pensée économique nationale axée sur les problèmes de sous-développement et de développement économiques et sociaux. Avec l'indépendance politique en 1962, cette pensée s'affine et donne naissance dès 1966 à « un modèle de développement algérien » qui s'appuie sur des plans successifs.

1. *Rapport général sur le IIe plan quadriennal de modernisation et d'équipement de l'Algérie*, 1953-1956, p. 23.

2. *El moudjahid*, 5 août 1961.

A. — *Les idées originelles sur le développement économique et social national (1954-1962)*

Lors de cette phase de lutte armée, des thèses sont élaborées dans le domaine des objectifs de développement économique et des moyens qu'ils impliquent pour l'Algérie indépendante. Dans le journal *El Moudjahid*<sup>1</sup> édité par le Front de Libération Nationale ces thèses sont clairement exposées en 1960-62. Elles préconisent « l'édification d'une économie nationale authentique et intégrée » à partir d'actions à la fois « destructives et constructives ». Les actions destructives consistent à éliminer les liens de dépendance (avec la métropole en particulier), à annihiler les mécanismes et les circuits d'exploitation du pays par ses partenaires et mettre fin aux facteurs internes qui gênent ou freinent le développement économique autonome ; dans cette optique, les Algériens soutiennent dès 1956, la nationalisation par l'Égypte du Canal de Suez « dont l'exploitation faisait couler une pluie d'or sur les occidentaux tout en ne procurant presque rien au pays à qui il appartient »<sup>2</sup>. Les actions constructives reviennent, à partir de la mise en valeur des richesses nationales, à organiser une économie en direction de la satisfaction des besoins intérieurs. Cette œuvre exige la mobilisation du potentiel humain qui doit s'appuyer sur une définition démocratique des objectifs économiques et sociaux ; c'est seulement de cette façon que l'Algérie peut vivre à la mesure, non de ses moyens, mais « des tâches qui l'attendent » et préparer la libération économique.

Ces thèses ne s'arrêtent pas à des considérations encore générales ; elles opèrent déjà un arbitrage dans le développement sectoriel. Elles soutiennent que l'avenir de l'Algérie « dépend essentiellement de ce qui sera entrepris dans le domaine agricole » ; seule l'agriculture par une distribution plus équitable des revenus est susceptible « d'accroître le pouvoir d'achat algérien et de préparer les conditions d'une industrialisation non tournée vers l'exportation. Cette conception du développement agricole appelle une « réforme agraire authentique » qui introduit des structures progressives dans le monde rural par l'élimination des rapports de production capitalistes, la limitation de la propriété individuelle, l'établissement d'une exploitation collective des terres, la mise en place d'une assistance financière, technique et commerciale à l'agriculture. Car l'insurrection d'un peuple de paysans condamne le capitalisme agraire en Algérie<sup>3</sup>. Il appartient à l'industrie d'éponger

1. Voir notamment *El Moudjahid*, n° 88 du 31 décembre 1961.

2. *El Moudjahid*, n° 1.

3. Proclamation du 1er novembre 1954 du Front de Libération Nationale et *El Moudjahid*, n° 2, (article « Pourquoi nous combattons »).

le chômage et de contribuer à la libération économique du pays sans pour autant chercher « une impossible autarcie ». L'industrialisation, fondée sur l'acier et les métaux et facilitée par la présence du gaz naturel à Hassi R'Mel doit prendre pour axe fondamental « les industries de base qui fournissent l'assise d'un développement à long terme », l'intégration systématique des entreprises nationales et, ajoute le Programme de Tripoli, l'articulation de l'agriculture aux industries de base. Quant aux branches de l'exportation, elles doivent chercher à maximiser le travail contenu dans leurs marchandises. Il n'y a pas de choix à faire entre agriculture et industrie : « il y a deux actions complémentaires qui doivent être menées de pair sous peine de compromettre l'entreprise elle-même ». Enfin cette politique agro-industrielle n'est efficace, du point de vue de l'objectif de libération économique, que si elle donne une place de choix à la formation professionnelle et technique.

« L'expérience des autres pays sous-développés montre que l'intervention de l'Etat s'avère indispensable s'il veut réaliser ses objectifs et orienter la croissance dans l'intérêt de la nation ». Cette intervention, assise sur la socialisation des moyens de production précise le Programme de Tripoli, ne veut pas dire que la prééminence est donnée au pouvoir technocratique : le développement reste l'affaire du peuple algérien. Il doit s'effectuer dans le cadre d'une démocratie sociale où les libertés fondamentales sont exercées et la justice sociale assurée. La forme de cette démocratie s'explique :

a) par le contenu social de la lutte de libération dont l'analyse « fait ressortir que ce sont les travailleurs et les paysans qui ont été la base active du mouvement et lui ont donné son caractère essentiellement populaire »<sup>1</sup> ;

b) par le fait que les tâches de la révolution démocratique ne peuvent être accomplies par une classe sociale aussi éclairée soit-elle mais par le peuple tout entier<sup>2</sup>.

### **B. — La Charte d'Alger (16-20 avril 1964)**

La Charte d'Alger rejette la voie capitaliste de développement en invoquant les motifs suivants :

a) elle secrète une structure de classes sociales où les salariés sont une simple marchandise soumise aux lois du marché ;

b) elle s'accompagne de crises de surproduction, de chômage des travailleurs et engendre l'impérialisme ;

1. Projet de Programme de Tripoli, juin 1962.

2. *Ibidem*.

c) elle tend à se modifier dans le monde contemporain avec l'intervention de l'Etat dans les affaires économiques ; mais ce capitalisme d'Etat n'a qu'un semblant de rationalité : les inégalités sociales y persistent tandis que la composition de la production, régie par l'intérêt capitaliste, y demeure incohérente.

L'alternative est alors la voie socialiste de développement qui « ne se définit pas uniquement par la nationalisation des moyens de production (mais) aussi et surtout par l'autogestion, solution véritable à la double contradiction de la propriété privée et de la séparation maîtrise-exécution ». Les tâches principales de l'Etat algérien dans la phase de transition vers le socialisme sont :

a) consolider les expériences socialistes en cours comme celle de la gestion ouvrière d'unités de production ;

b) intervenir dans le secteur privé pour en accélérer la collectivisation. Si le capitalisme national se concentre surtout dans l'agriculture et le commerce, sans grande possibilité d'action politique, le capitalisme étranger est plus puissant et il y a lieu de définir la relation que l'Etat est censé entretenir avec les capitaux étrangers investis ;

c) préparer l'organisation autogestionnaire. Dans l'agriculture le système coopératif, accessible à tous les petits paysans, ne fait que précéder l'autogestion, forme de gestion supérieure. Dans l'industrie, l'expansion de l'autogestion passe par la transformation du secteur industriel privé et la création d'entreprises industrielles publiques.

Ces tâches ont à être fondées sur la planification dont l'efficacité est soumise à une triple condition :

a) technique : connaissance des ressources et des besoins du pays, contrôle sur l'exécution du plan ;

b) économique : centralisation et mobilisation maximale du surplus économique ;

c) politique : indépendance réelle du pays pour que la planification ne reste pas abstraite, participation démocratique des travailleurs à l'œuvre de planification, socialisme qui privilégie l'intérêt général.

Pour la Charte d'Alger, organiser cette économie sous la contrainte pour en augmenter la rentabilité financière, c'est la condamner à une « bureaucratisation qui est la négation du socialisme ». En effet, il ne faut pas confondre le taux optimal avec le taux maximum d'accumulation ; ce dernier risque de réduire le niveau de vie des travailleurs et d'entraîner une dépolitisation des masses et un esprit d'irresponsabilité sociale généralisée.

Cependant la clarté des options de la Charte d'Alger n'est pas révélatrice de la situation politique en Algérie entre 1962 et 1965. Ce n'est qu'à partir de 1966 que le modèle de croissance de l'économie algérienne reçoit sa formulation définitive et se matérialise par

une politique d'investissement cohérente. L'analyse rapide de la répartition des investissements dès le démarrage du plan triennal en 1967 indique que l'Algérie fait, en pratique, le choix d'une croissance reposant sur les industries de base. Cette orientation est inhérente à l'action de l'Etat « qui visait deux buts parallèles, d'une part la libération de l'économie de la dépendance étrangère et la récupération de nos richesses nationales et d'autre part, l'édification d'une économie nationale, libre, fondée sur des bases solides »<sup>1</sup>; en particulier « l'édification d'une sidérurgie algérienne signifie... la perte d'un important moyen de contrôle de notre économie »<sup>2</sup>. Le « développement (est la) condition *sine qua non* du progrès économique culturel et social et de l'indépendance nationale à laquelle le peuple algérien est profondément attaché »<sup>3</sup>. L'industrialisation de l'Algérie qui sert le relèvement du niveau de vie et le bannissement du chômage<sup>4</sup> est facilitée par la présence du secteur des hydrocarbures qui procure les moyens de financement extérieur et enrayer toute dépendance<sup>5</sup>: l'Algérie ne brade pas « son âme au capitalisme américain »<sup>6</sup> ou européen parce qu'elle passe avec lui des contrats d'exportation (de nature commerciale) concernant les hydrocarbures.

C'est dans les discours du président Boumediène et dans les différentes chartes (Charte nationale, Charte de la Révolution agraire, etc...) que la politique économique et sociale de la période 1966-78 est explicitée et justifiée.

### 1. Le socialisme

L'exploitation coloniale entraîne non la formation d'une classe ouvrière importante mais la paupérisation et la marginalisation de la paysannerie, sans fournir l'exécutoire de l'industrialisation. « Le libéralisme est un instrument pour détourner l'attention des peuples... »<sup>7</sup>. Libération nationale et libération sociale sont alors intimement liées et la mise en cause du colonialisme débouche sur une contestation du système capitaliste et le recours au socialisme. La supériorité de ce dernier sur les systèmes antérieurs réside dans le fait qu'il allie aux acquisitions les plus avancées de la science et de la technique moderne, les principes d'une organisation sociale plus avancée et plus humaine. En Algérie, le socialisme qui ne se bâtit pas dans un vide culturel<sup>8</sup>, « ne procède d'aucune métaphysique

1. Discours, Constantine, 24 juin 1974.

2. Discours, El Hadjar, 15 mai 1972.

3. Discours, Arzew, février 1978.

4. Discours, Alger, 4 septembre 1965.

5. Discours, Skikda, 19 juin 1972.

6. Discours, Arzew, 21 février 1978.

7. Discours, 5e Congrès UGTA, Alger, 25 mars 1978.

8. Interview au journal belge *Le Soir*, 27 février 1973.

matérialiste et ne se rattache à aucune conception dogmatique étrangère à notre génie national. Son identification s'identifie avec l'épanouissement des valeurs islamiques ». Car « c'est une attitude démagogique et irresponsable que de poser les problèmes de l'édification du socialisme en dehors des réalités propres à notre pays »<sup>1</sup>. « De même que nous n'avons pas l'intention d'importer une quelconque expérience nous n'avons nullement le désir d'exporter la Révolution »<sup>2</sup> à destination de nos voisins. Aussi « dès lors qu'un pays lutte pour son indépendance réelle, décide d'abolir la propriété privée des moyens de production et se prononce contre l'exploitation de l'homme par l'homme, il s'engage dans une voie socialiste ; le nier c'est privilégier le dogme sur la réalité ».

En Algérie, où le nationalisme populaire a été l'un des rares mouvements de libération dans le monde qui a débouché sur une « indépendance non formelle et non dominée par la bourgeoisie »<sup>3</sup>, le socialisme est l'unique moyen de liquider le chômage, l'ignorance et les tares sociales<sup>4</sup>. Il est synonyme de justice, d'équité et c'est ce message que nous a apporté le Prophète ; de surcroît, notre lutte de libération, qui est une révolution populaire, exige l'application du socialisme<sup>5</sup> comme élimination de la misère et des disparités sociales<sup>6</sup> et régionales<sup>7</sup>.

« L'Etat algérien n'est pas un Etat exploiteur. En effet, le travailleur n'est pas étranger à l'usine, à l'entreprise ou à l'administration qui l'emploie<sup>8</sup>. Par conséquent, la richesse nationale et le développement doivent répondre aux intérêts des classes laborieuses et du peuple tout entier »<sup>9</sup> ; cet objectif écarte « les éléments parasitaires qui vivent au détriment des autres »<sup>10</sup>. Cependant l'Algérie est « un pays où la dictature d'une classe n'est pas concevable par la raison que notre révolution est par essence une révolution paysanne, que le prolétariat n'existe pas chez nous »<sup>11</sup>. « Nous ne pouvons admettre en aucune manière l'existence de différences de classes criardes. S'il n'est pas fait cas, dans la Charte, de la lutte des classes, la contradiction des intérêts existe cependant. Cet état de fait subsistera tant qu'il existera des écarts sociaux »<sup>12</sup>.

1. Discours, Alger, 1965.

2. Discours, Assemblée Populaire Nationale, Alger, 23 avril 1978.

3. Front de Libération Nationale : Charte Nationale, p. 10.

4. Discours, Biskra, 21 février 1978.

5. Discours, Batna, 24 février 1968.

6. Discours, Bouira, 19 octobre 1968 et Sour-El-Ghozlane, 1er juin 1969.

7. Discours, Aïn-El-Hamam, 21 octobre 1968.

8. Discours, 5e Congrès de l'U.G.T.A., Alger, 24 avril 1978.

9. Discours, Alger, 24 février 1975 et Alger, 14 février 1973.

10. Discours, Batna, 27 janvier 1975.

11. Interview au journal mexicain *Excelsior*, 28 juin 1975.

12. Discours, 5e Congrès U.G.T.A., Alger, 25 mars 1978.

Il y a lieu de préciser que « le passage d'un type de société d'exploitation capitaliste, fondée sur le profit égoïste, la domination des possédants et la lutte des classes à un type de société socialiste fondée sur la justice sociale, l'égalité des chances et le respect de l'intérêt général... exige que la transformation des structures s'accompagne nécessairement de la transformation des comportements et des mentalités. Cette révolution culturelle est une bataille de longue haleine »<sup>1</sup>.

## 2. Le besoin d'introversion

L'industrialisation « s'assigne pour objectif la fabrication sur le sol national de ses propres biens d'équipement afin d'assurer une base solide à notre développement économique »<sup>2</sup> et de promouvoir les industries de transformation qui satisfont les besoins du pays, créent des emplois et consolident l'indépendance économique et, donc politique du pays. Pour la mise en œuvre de cette industrialisation « notre choix est de compter au premier chef sur les ressources existant dans ce pays »<sup>3</sup>. Plus exactement « notre politique basée sur l'industrialisation du pays et sur l'édification d'une économie nationale signifie avant tout la récupération et l'exploitation des richesses au profit exclusif du peuple »<sup>4</sup>. « Les hydrocarbures doivent être un facteur de développement du pays dans l'intérêt du pays et des masses laborieuses et non point un facteur d'exploitation absolument incompatible avec notre option »<sup>5</sup>. Concrètement quelque temps après ces déclarations, les unités de production des branches de la mécanique (Berliet, Renault), des hydrocarbures etc... sont reprises par l'Etat<sup>6</sup>. De cette manière l'Algérie tout en reprenant le contrôle quasi-total de l'ensemble de ses branches d'activité, élargit les sources de surplus devant servir sa politique d'investissement et de développement. L'Algérie adhère à la thèse selon laquelle les investissements directs étrangers tendent à piller les ressources réelles et financières du pays d'accueil.

1. Discours, Assemblée Populaire Nationale, Alger, 23 avril 1978.

2. Discours, Alger, 1er novembre 1965.

3. Discours, Arzew, 1er mai 1965.

4. Discours, Batna, 24 février 1968.

5. Déclaration à la presse, Alger, 15 mai 1968.

6. Il ne faut pas perdre de vue le fait que depuis 1962, la récupération des actifs réels étrangers détenus en Algérie a été constante et progressive. Cette action sera couronnée par la nationalisation intervenue en février 1971 dans le secteur pétrolier. En 1974, l'ONU reconnaît aux pays sous-développés en particulier « le droit de recouvrer le contrôle effectif de leurs ressources naturelles et de leurs activités économiques » dans sa déclaration relative à un nouvel ordre économique international ; cette reconnaissance du droit à la nationalisation ne peut être séparée du succès spectaculaire de l'Algérie dans le domaine des hydrocarbures.

L'investissement étranger a un effet de stoppage sur l'économie de l'Algérie dont il épuise la capacité d'importation et empêche le développement des activités productives en amont et en aval de l'investissement initial dans le secteur minier, le secteur des hydrocarbures, etc... Par conséquent, il serait fallacieux de croire que la libéralisation de la réglementation des investissements étrangers et du contrôle des changes les concernant puisse représenter une solution au sous-développement du Tiers-Monde. Fidel Castro<sup>1</sup> pose correctement ce problème en déclarant :

« Certains insistent que la seule voie pour Cuba est de garantir les investissements privés. Ceci, nous dit-on, résoudra les problèmes. Mais les capitalistes étrangers ont eu ces garanties à Cuba pendant 50 ans » et dans le reste de l'Amérique latine sans sortir cette région du sous-développement.

La théorie du développement prétend que l'investissement étranger a également des avantages réels pour l'économie d'accueil : création d'emplois et de revenu, introduction de la technologie avancée, recherche minière parfois à fonds perdus, exploitation rationnelle des unités de production, transfert du savoir et formation de cadres, etc... Mais l'expérience du secteur minier algérien révèle que les entreprises étrangères ont un comportement opposé à celui que décrit la théorie de la firme transnationale<sup>2</sup>. En effet, ces entreprises :

- emploient au maximum la main d'œuvre locale abondante, peu exigeante quant aux conditions de travail et à bon marché. Au début des années cinquante, le taux de salaire horaire de l'ouvrier des mines est de 50 centimes ; de plus le chômage est chronique et est lié au fonctionnement des mines qui dépend, lui-même, du prix mondial des minerais ;

- ne renouvellent pas dès 1960-62 les faibles équipements qu'elles utilisent, léguant à la future société nationale des mines le fardeau de la mécanisation de l'exploitation des mines ;

- investissent de façon négligeable dans la recherche géologique : les mines exploitées durant la période coloniale sont découvertes sans dépense de recherche significative. Ceci explique que la production minière augmente peu en Algérie de 1930 à 1962. C'est seulement après l'indépendance qu'une prospection minière systématique est entreprise en Algérie ;

- « écrément » les mines existantes c'est-à-dire en tirent le meilleur minerai, contrairement aux pratiques qui consistent à

1. Cité par F. Clairmonte, *Economic Liberalism and Under-development, Studies in the Desintegration of an Idea*, p. 323.

2. S. Amrouni, *Analyse intersectorielle de l'industrie algérienne : le secteur minier*, Séminaire de licence, Institut des sciences économiques d'Alger, 1975-1976.

produire et vendre un mélange de minerais à teneur élevée et à faible teneur. Les entreprises étrangères surexploitent donc les mines existantes ;

— ne s'intéressent pas à la formation d'une main d'œuvre qualifiée et encore moins au transfert de « savoir-faire ».

On comprend alors qu'en 1966-1967, l'Algérie décide de mettre fin à l'exploitation de son sous-sol par les entreprises étrangères du secteur minier.

### 3. *L'intégration de l'économie*

L'industrialisation permet l'intégration de l'ensemble des secteurs de l'économie nationale et de réaliser « une symbiose entre industrie et agriculture ». L'industrialisation est alors conçue comme étant le facteur de la croissance de l'économie, d'une dynamisation de l'agriculture et de la modernisation des campagnes. Cette modernisation n'est possible que par une articulation de l'agriculture à l'industrie, lorsque cette dernière se mettra à produire des engrais, des pompes, des tuyaux, des tracteurs, etc...

Par conséquent « dans notre pays, on peut noter que non seulement l'industrialisation ne se fait pas au détriment du paysan mais que l'action d'industrialisation a toujours compté parmi ses objectifs de servir l'agriculture »<sup>1</sup>.

C'est l'époque où la théorie de l'« industrie industrialisante » a cours dans sa formulation élémentaire. Mais dans l'esprit du planificateur algérien, le démarrage de l'industrialisation est censé tout simplement précéder les opérations de remodelage du secteur agricole non socialiste ; c'est ainsi que par exemple « nous avons décidé de construire des tracteurs dans ce complexe (de Constantine) afin de réaliser la Révolution agraire, cette Révolution qui exige pour qu'elle se réalise que certaines conditions soient réunies »<sup>2</sup>. A partir de 1971, on avance alors l'idée que l'industrialisation pour réussir et progresser a besoin d'une agriculture préparée à servir correctement l'industrie en amont et à recevoir son *output* en aval.

En même temps, on tente de combler « l'abîme entre les réserves de gaz nationales de Hassi R'Mel et le profit insignifiant qu'en tire notre peuple »<sup>3</sup> en nationalisant en février 1971 une grande partie des investissements de la branche des hydrocarbures. Les opérations de ré-organisation de l'agriculture commencent en 1972 et on attend de l'articulation agro-industrielle une véritable diffusion du progrès économique et social dans l'ensemble de l'économie sous

1. Discours, Skikda, 19 juin 1972.

2. Discours, Constantine, 17 juillet 1970.

3. Discours, Hassi R'mel, 28 octobre 1968.

forme d'élévation du niveau de vie, de la baisse des coûts, de la transformation des modes de vie, etc... Certains investissements débouchent sur la production de biens à un prix de revient plusieurs fois supérieur à celui du marché mondial ; selon certains économistes, il est préférable d'importer ces produits et d'investir dans des branches où l'Algérie a un avantage comparatif. A cette remarque, J. Staline, en 1935 devant l'Académie militaire Fruje donne la réponse suivante : « Nous avons eu des camarades nous disant à quoi sert votre industrialisation et votre collectivisation, vos machines, votre métallurgie, vos tracteurs, et vos combinats ? Aussi arriérés que nous sommes, la création d'une industrie de première classe est un rêve dangereux. Bien sûr, nous aurions pu dépenser sur les importations de biens essentiels les 3 000 000 de roubles-or obtenus au prix d'économies sévères et dépensés pour la création de nos industries. Cela aurait pu être un plan en soi. Mais avec ce plan nous n'aurions ni métallurgie, ni machine, ni industries d'équipement, ni tracteurs, ni aviation, ni tanks. » Cette justification de l'industrie de base par J. Staline est celle qui est développée avant les Algériens, par des économistes indiens au début des années cinquante.

En plus de l'articulation de l'industrie de base à l'agriculture, la politique économique cherche également l'articulation intra-industrielle : « l'expérience algérienne quoique jeune a montré que l'édification d'une industrie lourde n'a nullement empêché la création de multiples industries légères, créatrices d'emplois et productrices de biens de consommation... Elle utilise toute la série de leurs produits et de leurs services en volume croissant au fur et à mesure que s'intensifie le tissu industriel »<sup>1</sup>. Il n'y a aucune priorité sectorielle : « celle-ci ayant été accordée au développement de l'économie sans en développer tous les autres »<sup>2</sup>.

Cette manière de concevoir l'industrialisation s'analyse en une Révolution industrielle définie par la Charte nationale<sup>3</sup> à partir d'un ensemble de caractéristiques :

- changement des rapports de production et renforcement du prolétariat dans sa dimension et sa participation à la gestion des entreprises publiques ;
- diversification des structures productives pour assurer une plus grande indépendance de l'Algérie et consolider le socialisme ;
- aménagement rationnel du territoire en fonction des besoins de développement de chaque région ;

1. Discours, El Hadjar, 15 mai 1972.

2. Discours, El Hadjar, 15 mai 1972.

3. Front de Libération nationale : Charte nationale, pp. 78.82.

- formation des hommes en vue d'un plus grand contrôle des techniques de production qui ne doivent pas être nécessairement des plus modernes ;
- rejet de la division internationale du travail imposée par la métropole et qui profite aux firmes transnationales.

#### 4. Les bénéfices sociaux de l'industrialisation

Dans une économie comme celle de l'Algérie à offre élastique de main d'œuvre, l'industrialisation comporte des avantages tels que le relèvement du revenu national et du niveau technique de la force de travail et des cadres, l'augmentation de l'emploi, l'élargissement du marché intérieur et donc une moindre dépendance des marchés extérieurs, etc... C'est dire qu'en plus de leurs effets sur le *know-how*, la qualification du travail et l'emploi, les investissements industriels élèvent le revenu national qui est un élément important de la dimension du marché et permettent de remplacer l'exportation de la force de travail qui s'explique par la colonisation française<sup>1</sup> par l'exportation de produits manufacturés contenant de la valeur ajoutée en Algérie ; de plus l'Etat qui se débat dans le sous-développement est condamné à la dépendance<sup>2</sup> ; la sécurité des pays du Tiers Monde exige donc leur libération économique<sup>3</sup>. On retrouve ici les thèses non seulement d'économistes comme Carey et F. List, mais aussi d'hommes d'Etat (Washington, Madison, etc...) de la jeune République des Etats-Unis soutenant que le développement des manufactures pouvait assurer à la nation américaine la prospérité et les avantages de l'indépendance économique et militaire. A. Hamilton écrit en 1791 dans *Report on Manufactures* : « Non seulement la richesse mais aussi l'indépendance et la sécurité semblent être matériellement liées à l'expansion de l'industrie. » Au nom de cette expansion, on rejette la théorie du libre échange qui n'a de sens, selon F. List, qu'entre nations à niveau de productivité égal<sup>4</sup>, sans toutefois défendre l'autarcie.

#### 5. L'Agriculture

Le dessein de l'autogestion agricole est d'effacer définitivement l'image du passé : le « pouvoir dans la ferme doit être entre les mains de ceux qui produisent » et qui sont responsables des bénéfices et des pertes réalisés par les domaines<sup>5</sup>. Car l'autogestion signifie la décentralisation, une forme de liberté pour les travailleurs,

1. Discours, Alger, 12 janvier 1973.

2. Discours, Alger, 14 février 1973.

3. Discours, Conférence des pays non alignés, Alger, 5 septembre 1973.

4. F. Clairmonte, *op. cit.*, p. 46.

5. Discours, Domaine Ouaragh Abderrahmane, El Harrach, 24 avril 1969.

les fellahs et les autorités locales<sup>1</sup>. L'autogestion vise à faire prendre conscience au travailleur qu'il est son propre maître, à le libérer de toute exploitation et à lui permettre de cueillir les fruits de ses efforts<sup>2</sup>. Le secteur autogéré a tous les moyens susceptibles de lui permettre, de jouer son plein rôle dans la Révolution agraire<sup>3</sup>. Sa santé est attestée par les chiffres relatifs à ses bénéfiques<sup>4</sup>.

Quant à la question de la réforme agraire elle tire son origine de l'usurpation coloniale des terres appartenant à des Algériens avec, par conséquent l'émergence de grands domaines, appartenant à une classe féodale composée non seulement d'Européens mais aussi d'Algériens<sup>5</sup>. La réforme agraire n'est pas uniquement une affaire de distribution des terres mais la possibilité d'offrir aux fellahs l'habitat, l'école et l'hôpital et donc la transformation complète des campagnes<sup>6</sup> pour les amener au niveau des zones urbaines<sup>7</sup>. Elle développera des villages agricoles pilotes<sup>8</sup>. Si l'un de ses objectifs est de mettre fin à l'exode rural et à la grande propriété foncière<sup>9</sup>, elle ne cherche pas, par contre, à mettre fin à la propriété individuelle<sup>10</sup>. Dès 1966, la Révolution agraire est annoncée pour la fin de la campagne agricole de 1967 ; cette intention est confirmée ultérieurement : « 1968 sera l'année de la Révolution agraire et de l'abolition de la propriété foncière »<sup>11</sup>. Néanmoins, à l'adresse des forces politiques qui revendiquent avant 1971 la réforme agraire, le Président Boumediène déclare qu'en 1962 « nous ne disposions même pas de cinq ingénieurs agronomes » et qu'en effectuant alors la Révolution agraire l'agriculture aurait été menée « à une catastrophe certaine »<sup>12</sup>. Aujourd'hui, en ayant mis « fin à l'exploitation séculaire des paysans, nous avons d'abord tenu à remplir un devoir sacré vis-à-vis de ceux qui ont le plus souffert de la guerre de libération »<sup>13</sup>. En conclusion la Révolution agraire n'est pas « une simple réforme à l'image de ce qui fait dans certains pays du Tiers-Monde où, pour calmer les paysans lorsqu'ils se mettent à protester on procède à des distributions de lopins de terre, par-ci par-là, comme cela s'est passé au Maroc tout juste après l'indépendance »<sup>14</sup>.

1. Discours, Semaine de l'autogestion, Alger, 28 mars 1966.

2. Discours, Semaine de l'autogestion, Khemis Miliana, 11 juin 1968.

3. Discours, Semaine de l'autogestion, Alger, 10 mars 1969.

4. Discours, Semaine de l'autogestion, Alger, 19 juin 1968.

5. Discours, Semaine de l'autogestion, Alger, 5 février 1968.

6. Discours, déclaration à la presse, Alger, 15 mai 1968.

7. Discours, déclaration à la presse, Alger, 5 février 1969.

8. Discours, déclaration à la presse, Alger, 25 mai 1970.

9. Discours, déclaration à la presse, Alger, 1er novembre 1966.

10. Discours, déclaration à la presse, Alger, 17 janvier 1972.

11. Discours, déclaration à la presse, Alger, 5 janvier 1968.

12. Discours, déclaration à la presse, Alger, 18 juillet 1972.

13. Discours, Assemblée Populaire nationale, Alger, 31 mars 1977.

14. Discours, Second congrès de l'Union nationale des paysans algériens, Alger, 24 avril 1978.

<b>II. Les théories explicatives du développement économique algérien</b> .....	128
A. La théorie de l'industrie industrialisante	
B. La croissance par la substitution d'importation	
<b>III. L'analyse des structures du secteur industriel</b> .....	138
A. Le poids relatif des branches	
B. Le degré de dépendance externe	
1. L'industrie de base	
2. L'industrie des biens de consommation finale	
C. L'intégration inter-industrielle	
<b>IV. Le coût de l'industrialisation</b> .....	147
A. Le coût humain	
B. Le coût financier	
1. Son identification	
2. Son explication	
<b>V. Le secteur des hydrocarbures</b> .....	156
<b>IV</b>	
<b>LE SECTEUR COMMERCIAL</b>	
<b>I. Le cadre réglementaire du commerce extérieur</b> .....	165
A. Le contingentement	
B. La politique tarifaire	
C. Le contrôle des changes	
<b>II. Les organes d'action dans le commerce extérieur</b> .....	169
<b>III. L'évolution du commerce extérieur</b> .....	173
A. L'orientation géographique des exportations	
B. L'orientation géographique des importations	
C. La concentration par produit des exportations	
D. La composition par produit des importations	
<b>IV. Les circuits de commercialisation intérieure</b> .....	183
A. Le secteur privé	
B. Le secteur public	
<b>V. Le contrôle des prix</b> .....	190
A. Les prix à l'importation	
B. Les prix des biens locaux non agricoles	

- C. Les prix des biens agricoles
- D. Le système des prix du premier plan quadriennal
- E. Essai de proposition d'une réforme des prix

## V

## LE SYSTEME BANCAIRE

- I. Le financement de l'agriculture** ..... 199
  - A. Le financement du secteur traditionnel
  - B. Le financement du secteur moderne
- II. Le financement de l'industrie et des services** ..... 206
  - A. La quête d'un mode de financement (1962-1970)
  - B. La planification financière (1970-1978)
    - 1. Le crédit d'investissement
    - 2. Le crédit d'exploitation
  - C. L'évaluation critique des structures et des circuits de financement

## VI

## LA MONNAIE ET LES PAYEMENTS INTERNATIONAUX

- I. L'offre de monnaie** ..... 219
  - A. Les disponibilités monétaires
  - B. L'évolution des contreparties
    - 1. Leur signification
    - 2. L'analyse de leur comportement
- II. Le rôle de la monnaie** ..... 229
  - A. Le secteur de production
  - B. Le secteur de consommation
- III. La balance des paiements** ..... 235
  - A. La balance des comptes
  - B. L'endettement extérieur

## VII

## LA DEMOGRAPHIE

- I. Le mouvement naturel de la population** ..... 245
  - A. La natalité
  - B. La mortalité